NAMUR CAPITALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le mercredi 18 novembre 2026

Parcours Rénovation
La Ville de Namur lance un nouveau projet pour booster la rénovation énergétique des logements

Isoler son logement peut vite devenir un véritable casse-tête. Par où commencer ? Quels travaux privilégier ? À quelles aides financières peut-on prétendre ? Pour aider les citoyens à y voir plus clair, la Ville de Namur lance, en partenariat avec En'Hestia, **«** Parcours Rénovation **»**. Il s'agit d'un nouveau dispositif d'accompagnement gratuit et collectif destiné à 15 logements namurois. L'objectif : donner les clés aux citoyennes et citoyens afin qu'ils puissent avancer sereinement dans leur projet de rénovation énergétique.

Cette initiative répond à un enjeu environnemental majeur pour l'Echevinat de l'Urbanisme et de la Transition écologique, puisque près de la moitié du bilan carbone du territoire namurois provient du secteur résidentiel. De ce fait, la Ville de Namur souhaite accompagner les citoyennes et citoyens dans les projets de rénovation.

Concrètement, ce parcours comprend sept ateliers pratiques et des conseils d'experts pour accompagner les participantes et participants dans la préparation et la concrétisation de leurs travaux en 2026-2027. Isolation de la toiture ou des façades, remplacement des châssis ou encore du système de chauffage : toutes les grandes étapes d'un projet de rénovation énergétique seront abordées.

Sept rencontres pour avancer pas à pas

De décembre 2026 à juin 2027, sept rencontres permettront d'aborder les différentes étapes d'un projet de rénovation énergétique :

- **8 décembre 2026 – Votre rénovation pas à pas : les étapes pour y voir clair.** Comprendre les grandes étapes d'un projet, identifier les acteurs concernés et découvrir l'intérêt de l'audit énergétique.
- **26 janvier 2027 – Rénovation : faites les bons choix techniques.** Découvrir les différents matériaux d'isolation, leurs avantages et apprendre à interpréter son audit énergétique.
- **16 février 2027 – Primes, prêts, aides.** Faire le point sur les évolutions du système des primes, le prêt à taux zéro de la Société wallonne du crédit social (SWCS) et les autres solutions de financement.

Contact presse :

Cabinet de Stéphanie SCAILQUIN
Échevinat de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire et de la Transition écologique
Victor Casagrande – Chargé de communication – 081 24 69 93 victor.casagrande@ville.namur.be

- **16 mars 2027 – Choisir son entreprise.** Apprendre à identifier des professionnels fiables, comparer les devis et mieux comprendre les prix du marché.
- **20 avril 2027 – Réduire ses factures dès aujourd'hui.** Découvrir les gestes et les actions possibles pour diminuer sa consommation énergétique sans attendre le début des travaux.
- **18 mai 2027 – Permis, urbanisme, démarches : se simplifier la vie.** Faire le point sur les obligations administratives, les permis d'urbanisme, les éventuelles occupations de voirie et le recours à une ou un architecte.
- **8 juin 2027 – Chantier sans stress : bien démarrer, bien finir.** Préparer le démarrage du chantier, gérer la relation avec son entrepreneur et comprendre les étapes de suivi et de réception des travaux.

Des réponses concrètes et un accompagnement personnalisé

Au fil des ateliers, les participantes et participants bénéficieront de conseils pratiques et repartiront avec des outils directement utilisables pour faire avancer leur projet : checklists personnalisées, guides pratiques, contacts utiles et exemples de devis. Le parcours sera également l'occasion de rencontrer d'autres personnes confrontées aux mêmes questions et de partager expériences et bonnes pratiques.

« Avec ce nouveau parcours, la Ville de Namur entend faciliter le passage à l'action et donner aux citoyens les clés pour mener à bien leur rénovation énergétique de manière éclairée, progressive et sereine. La rénovation énergétique des bâtiments résidentiels est l'un des enjeux majeurs de la transition écologique et de notre Plan Air Climat Énergie », précise Stéphanie Scailquin, Échevine de la Transition écologique.

Un accompagnement gratuit

Cet accompagnement entièrement gratuit est proposé à 15 logements namurois. Pour en bénéficier, il faut remplir les conditions suivantes :

- Résider sur le territoire de la ville de Namur ;
- Avoir un projet de rénovation énergétique ;
- Souhaiter être accompagné dans la préparation et la concrétisation de ses travaux ;
- S'engager à participer aux sept ateliers ;
- Être prêt à envisager la réalisation d'un audit énergétique (celui-ci n'est toutefois pas obligatoire pour les travaux portant uniquement sur la toiture).

Les sept ateliers se dérouleront les mardis, de 18h à 21h, à l'Espace Citoyen de l'Hôtel de Ville de Namur. Intéressé(e) ? Les personnes qui souhaitent rejoindre le parcours peuvent obtenir des informations complémentaires et s'inscrire auprès du service Air- Climat- Énergie de la Ville de Namur :

- **Téléphone :** 081/24 63 88
- **E-mail :** energie-climat@ville.namur.be